# LA BELGIQUE

## Le monument français de Tournai

### *Le flamingantisme en lutte contre les amis de la France*

(*De notre correspondant particulier*)

Bruxelles, le 30 avril 1894.

Je vous ai dit, il y a six mois, comment avait été commencée ici la reconstitution du Comité qui a résolu d'élever un monument à la mémoire des soldats français tués en 1832 sous les murs d'Anvers.

Dans sa séance du 14 avril, le Conseil communal de Tournai, après avoir rendu un solennel hommage aux sentiments patriotiques du Comité établi à Bruxelles, a, par un vote unanime, autorisé le Collège des bourgmestre et échevins de la ville à accorder un emplacement pour l'érection du monument en question. Vous avez, la semaine dernière, rapporté ce vote.

Il est utile aujourd'hui de rendre publics certains faits, pour montrer quels obstacles ont rencontrés, avant de conquérir ce premier résultat, les courageux initiateurs de l'œuvre. Les détails que je vais vous donner sont, je puis vous l'affirmer, d'une rigoureuse exactitude.

La reconstitution même du Comité n'a pas été exempte de difficultés. Il y a eu des hésitations de tous genres; et, sans la fermeté résolue de quelques-uns, la noble entreprise aurait sombré, à la grande joie de nos flamingants, qui, dans ces circonstances, ont révélé, une fois de plus, toute la violence de leurs sentiments anti-français.

Il importe de mettre bien à jour cette odieuse campagne, afin que ceux qui l'ont menée en portent, devant l'histoire, toute la responsabilité.

Le comité central établi à Bruxelles se compose exclusivement de Belges; et les comités de province, en voie de formation, doivent être constitués de la même façon. Il y a lieu de faire ressortir cela, car les flamingants n'ont pas hésité à crier tout de suite qu'ils se trouvaient en présence d'un « coup monté par les Français ». L'œuvre est essentiellement *belge*: ce sont des Belges qui veulent poser un acte de gratitude envers la nation amie dont les enfants sont venus jadis, au prix de leur sang, assurer l'indépendance de ce pays; et c'est à leurs compatriotes qu'ils font appel pour réaliser le but proposé. Aucun français n'est mêlé à l'affaire. Ce n'a pas été sans peine que l'on est parvenu, sur ce premier point, à réfuter la calomnie. Faut-il s'étonner en de telles conditions, que l'idée de l'œuvre a t si difficilement triomphé?

De longs pourparlers ont été engagés durant les trois derniers mois de 1893, pour résoudre la question de la composition du Comité central, celle de la présidence, celle des membres d'honneur, etc. Partout on trouvait l'intrigue flamingante ourdie contre les efforts des Belges patriotes.

Le 18 janvier de cette année enfin, en dépit de toutes les haines, de toutes les railleries, de toutes les résistances, le Comité Central fut constitué en une séance tenue au *Grand Hôtel* de Bruxelles. M. Alexandre Gillet, le promoteur de l'entreprise, fut nommé Président.

Dès lors, on pouvait marcher de l'avant.

Le Comité, pour placer son œuvre au-dessus des querelles des partis, commença par poser en principe qu'il s'interdisait toute préoccupation politique; de même les comités de province seraient choisis de manière à donner satisfaction à toutes les opinions.

Un manifeste fut lancé le 15 février — tiré à un nombre considérable d'exemplaires — *en français et en flamand*. Ce fait seul suffit à établir que la question de langues a été écartée et que les signataires de « l'Appel patriotique » s'adressaient à tous les Belges indistinctement — à tous ceux du moins chez qui l'aveugle haine n'a pas oblitéré la mémoire du cœur.

Le manifeste précisait exactement le but de l'œuvre, qui est l'accomplissement d'un acte de justice, autant que la consécration de l'idée de Paix et de Fraternité internationales J'en détache ce passage :

*Nul ne songe parmi nous à blesser de légitimes susceptibilités. Le monument projeté, tout en étant destiné à reconnaître spécialement le dévouement des soldats de France qui ont versé leur sang pour la libération de notre territoire, servira en même temps à la glorification de tous les héroïsmes aussi bien Hollandais que Belges et Français. Des sujets allégoriques symboliseront, avec la concorde, l'union et l'amitié des peuples.*

Il faut être de mauvaise foi pour soutenir que conçu de la sorte, le projet puisse porter ombrage à quelqu'un. Les flamingants n'ont pas hésité néanmoins à soulever contre le Comité une *effroyable tempête*.

Prévoyant cette hostilité, M. Gillet avait proposé, dès le début, d'élever le monument en pays wallon. *C'est ainsi que, dès le mois d'octobre dernier, il avait été question de Tournai.*

Mais les faits d'armes que le monument doit rappeler s'étant passés à Anvers, il était naturel que l'on tentât du moins de vaincre les préjugés de l'Edilité anversoise et que l'on insistât pour obtenir d'elle un emplacement à l'endroit où s'était trouvée la citadelle.

Vous savez qu'une première fois, — le 6 octobre 1891, — l'Administration communale d'Anvers avait manifesté son antipathie pour l'œuvre. Une nouvelle demande lui fut adressée par le comité.

Aussitôt que l'on eut connaissance dans le public, le camp flamingant fit une nouvelle levée de boucliers. Quinze jours durant, les journaux anversois, s'évertuèrent à cribler d'attaques le projet de monument. Les sociétés flamingantes convoquèrent des meetings, firent entendre de bruyantes protestations et parlèrent d'un péril national, comme si l'on eut eu à craindre le déchaînement d'une guerre civile.

Cependant, le comité, en butte à tant d'animosités, ne se départissait pas de la plus stricte modération. Il voulait user de persuasion. Malheureusement, il se heurtait au parti-pris d'une bande de sectaires. A Anvers, il ne comptait, pour ainsi dire, que des adversaires.

Il paraît même qu'au nombre de ceux-ci — c'est un comble! — était le Consul général de France, M. d'Angelis, résidant en cette ville!

Le 23 février, l'Administration communale d'Anvers, longtemps muette, se décida à faire parvenir au Comité son *non possumus*.

Les édiles de la métropole commerciale rappelaient d'abord les termes de leur lettre du 6 octobre 1891, disant que si les Français avaient aidé les Belges en 1832, il y avait d'autres phases de l'histoire nationale, à peine plus éloignées, où les armes françaises étaient pour la Belgique l'armée envahissante. Puis, ils faisaient entrevoir de prétendues « rivalités » que l'on risquait de susciter en honorant vos soldats tombés devant la citadelle anversoise.

A la vérité, ces messieurs daignaient reconnaître que le Comité avait fait ce qu'il avait pu pour éviter de réveiller des querelles à jamais éteintes. Ils n'en maintenaient pas moins que l'exécution du projet pourrait servir de prétexte à des manifestations en sens contraire.

Les édiles anversois terminaient leur lettre en invoquant la neutralité de la Belgique qui commande de ne blesser l'amour-propre d'aucun voisin, et proclamaient que, dans la métropole commerciale, surtout, il ne fallait pas donner lieu à des « froissements », notamment à la veille de l'Exposition universelle.

Ces considérations peu sérieuses n'avaient qu'un but : masquer le vrai motif de l'opposition flamingante : Une irréductible haine envers la France.

Comme conclusion, Anvers refusait donc l'emplacement réclamé par les initiateurs de l'entreprise patriotique.

Ceux-ci se sont alors souvenus que M. Carbonnelle, le digne bourgmestre de Tournai, avait, d'une façon peu équivoque, exprimé à M. le vice-consul de France, Cailliau, les vives sympathies de la population tournaisienne pour l'œuvre du monument français.

Le 27 février, M. Paul Legrand, secrétaire du comité, se rendit à Tournai, conféra longuement avec le Bourgmestre, et lui remit une lettre officielle sollicitant un emplacement dans la ville des « Chonq-Clotiers. »

C'est à cette demande que le Conseil communal a répondu par son vote du 14 avril.

L'emplacement de Tournai a sa raison d'être. Cette ville fut en effet la première étape faite, au mois de novembre 1832, par les soldats, venant de France, pour marcher à l'assaut de la citadelle d'Anvers.

*Honneur à Tournai !*

Les flamingants auront beau faire maintenant : l'œuvre du monument français se poursuivra ; et les Belges non inféodés aux idées subversives de ces energumènes la soutiendront avec tout l'élan de leur patriotisme.

Dux.

# DERNIERE HEURE

## *Les menaces du Pape*

Paris, 4 mai.—De M. Vacquerie du *Rappel*, au sujet de l'information du *Monde*, que nous avons signalée et où le pape menaçait l'Etat de se mettre à la tête de l'insurrection des Evêques, si la loi sur la comptabilité de fabrique n'était immédiatement retirée : « Si j'étais le Gouvernement, dit M. Vacquerie, je dirais au pape « refaites-vous monarchiste ». Cela ne le changerait pas beaucoup ».

### Souscription du czar à la statue de Le Flô

Brest, 3 mai. — *M. Henry, maire de Brest,* Noël, président du comité pour l'érection d'une statue au général Le Flô, ancien ambassadeur de France à St-Pétersbourg, vient de recevoir du général Frédérick, attaché militaire à l'ambassade de Russie, une lettre *qui lui annonce que le Czar a souscrit une* somme de mille francs destinée à ce monument.

### La discussion du budget en Italie

Rome, 4 mai. — La discussion du budget des affaires étrangères a commencé hier et a donné lieu à de piquantes observations de M. Imbriani, qui a déploré le voyage du prince de Naples à Metz, qu'il a appelé une *provocation. On est assez curieux d'entendre les réponses que feront MM. Blanc et Crispi. Il* est probable qu'ils rejetteront toute la responsabilité sur leurs prédécesseurs. Le budget sera approuvé sans autre incident.

Aussitôt après le budget des affaires étrangères on discutera celui de la guerre, qui donnera lieu à un nouveau débat sur les économies militaires. La Chambre, sur cette question, se rangera certainement du côté du ministère. MM. Crispi et Mocenni déclareront que de nouvelles économies sont impossibles et exprimeront la nécessité de pourvoir bientôt à de nouvelles dépenses pour les fortifications.

### Le Congrès du Crédit Populaire

Bordeaux, 3 mai. — *Le Crédit populaire* a voté une résolution donnant mandat à l'Union du Crédit populaire de France de se mettre en rapport avec le *comité central des sociétés de* consommation, la chambre consultative des associations de production et les divers groupes représentant les *syndicats agricoles*, afin de réaliser l'entente entre la coopération du Crédit et les autres associations coopératives ou syndicales.

Il a adopté les conclusions d'un rapport de M. Rostand demandant que les Chambres votent dans la loi actuellement en préparation le libre emploi facultatif, et réglé par la loi, d'une certaine quantité des dépôts reçus par les caisses d'épargne, soit en ouvrant à ces caisses le libre emploi des dépôts, soit par le moyen de caisses régionales recevant et employant dans une liberté réglée les dépôts des caisses de leur zone.

Il a émis une résolution repoussant la constitution de toute banque centrale de crédit populaire urbain ou agricole par l'intervention de l'Etat, et adjurant le Parlement d'écarter le projet de loi préparé dans ce sens.

## Les Oiseaux utiles

L'attention du monde agricole a été de nouveau attirée ces jours derniers par une conférence internationale sur l'utilité des oiseaux au point de vue de l'agriculture et sur les dangers que présente la destruction systématique de ces précieux auxiliaires du cultivateur, de ces zélés gardiens de nos récoltes.

Voici la liste des principaux de ces oiseaux et l'indication de leurs services :

Le héron défend des mouches et des piquets l'espèce bovine.

La cigogne se nourrit de reptiles.

La buse mange en un an cinq cents rats, souris, mulots et taupes.

Le hibou a les appétits de la buse et en outre détruit les insectes nocturnes et crépusculaires.

Le corbeau engloutit une quantité considérable de vers blancs.

Le pic fait justice des insectes destructeurs des bois.

La caille, le râle et la perdrix mangent des vers de terre.

Le coucou s'arrange de chenilles velues que les autres oiseaux ne peuvent manger.

*Le merle* purge les jardins de colimaçons et de limaces, comme la grive avale par millions dans le cours d'une année, les insectes nuisibles.

Le menu de l'étourneau est à peu près le même que celui du merle et de la grive. Il fait *une forte consommation de sauterelles* et de mordelles.

Le vanneau est l'ennemi acharné du taret, *destructeur des constructions navales.*

L'alouette s'attaque aux vers, aux grillons, aux sauterelles, aux œufs de fourmis.

*Le moineau dévore les vers blancs*, les hannetons, les pucerons, etc., la couvée a besoin de quatre cents insectes par jour.

Il faut chaque jour à une couvée de troglodytes cent cinquante chenilles; l'ordinaire de la couvée du roitelet huppé est le même.

*Le rossignol est un grand destructeur de* larves, de cexus, ou d'œufs de fourmis.

La fauvette chasse dans l'air les mouches et les moucherons.

L'hirondelle se réserve un nombre prodigieux d'insectes.

Nous recommandons la Fabrique d'articles de voyage Soyez père, 41 et 43, rue des Ponts-de-Comines, à Lille, pour le choix immense que l'on y trouve et un travail très soigné.

## Le colonel Michel

M. le colonel Michel, Victor-Constant, sous-chef du cabinet de M. le Ministre de la guerre, sort de l'ancien corps d'état-major. Il est né le 30 janvier 1850 à Auteuil (Seine).

Il n'avait pas encore 18 ans quand il entra à l'Ecole spéciale militaire, où il obtint les galons d'élève de 1re classe, puis ceux de maréchal des logis avant d'être nommé sous-lieutenant au 10e régiment de chasseurs, par décret du 1er octobre 1869.

Trois mois plus tard, M. Michel suivait les cours de l'Ecole d'application d'état-major. La guerre interrompit ses études, et, par décision ministérielle du 8 octobre suivant, il fut désigné pour être employé à l'état-major de la trois ème division d'infanterie du 13e corps d'armée. Le 27 novembre, il reçut son deuxième galon et le même mois, sa division tout en conservant son numéro, fit partie du 1er corps d'armée (général Blanchard) de la deuxième armée de la défense de Paris (général Ducrot commandant en chef).

*Trois jours après sa promotion au grade de* lieutenant, M. Michel était blessé, à la bataille de Champigny, d'un éclat d'obus au visage.

La guerre terminée, il prit part aux opérations de l'armée de Versailles.

Le zèle et l'activité dont il n avait pas cessé de faire preuve depuis le mois d'octobre, ainsi que sa brillante conduite au danger, lui firent obtenir la croix de la Légion d'honneur, par décret du 21 mai 1871. M. Michel avait alors 20 ans.

Au mois de juillet suivant, le jeune légionnaire reprit les études que la guerre avait interrompues, et le 31 décembre 1873 il était nommé capitaine au corps d'état-major.

Jusqu'en 1878, M. Michel accomplit ses stages réglementaires au 3e cuirassiers, au 84e de ligne et au 11e d'artillerie. Il fut ensuite employé à l'état-major de la 1re division d'infanterie et, en 1880, à la section active du 15e corps d'armée. Quand la nouvelle loi sur le service d'état-major reçut son application, on l'affecta à l'arme de l'infanterie.

Le 30 janvier 1882, M. le général de division Billot, sénateur, accepta le portefeuille du département de la guerre. Parmi les officiers d'ordonnance que le nouveau ministre appela près de lui, figurait le capitaine d'état-major Michel.

L'année suivante, nous trouvons cet officier à l'état-major du gouvernement militaire de Paris. Il y resta un an environ et vint prendre le commandement d'une compagnie du 1er régiment d'infanterie.

Promu chef de bataillon le 12 août 1884, M. Michel passa du 1er au 43e régiment.

En 1887, on l'affecta à l'état-major du 1er corps d'armée (section active) et, en 1888 il entra à l'Ecole supérieure de la guerre, en qualité de professeur adjoint au cours de géologie et de géographie.

Il était lieutenant colonel du 43e depuis le 12 juil et 1890, lorsque le ministre de la guerre jeta les yeux sur lui pour en faire son sous-chef de cabinet.

Par décret du 26 février dernier, M. Michel a été nommé colonel du 21e régiment d'infanterie et, par décision du même jour, le général Mercier l'a maintenu dans ses fonctions de sous-chef de cabinet.

M. le colonel Michel est officier d'académie depuis le mois de juillet 1882.

## *Ce que coûte un soldat*

Savez-vous ce qu'il coûte au pays ce soldat endurci aux fatigues, qui fait, sac au dos, trente et quarante kilomètres en une journée et qui est prêt à mourir au premier coup de clairon qui l'appellera sur la frontière ?

Pas bien cher, allez ! 394 francs par an.

Un peu plus d'un franc par jour. Avec cela il est nourri, chauffé, habillé, payé et soigné à l'hôpital s'il est malade.

Sa solde constitue le plus gros chiffre sur ce total ; elle est de 102 fr. 50 par an, de quoi faire des folies, comme vous le voyez. Il mange pour 83 fr. 66 de viande du 1er janvier à la Saint-Sylvestre, et sa nourriture se complète avec 91 fr. 50 de pain, de légumes et d'autres vivres.

Son habillement revient à 91 fr. 25. L'hôpital avec ses soins, prélève 15 francs par an. Quant à son coucher à la caserne, il ne lui faut pas plus de 5 fr. 33 par an, et le chauffage n'en prend pas davantage.

Voilà ce que coûte le héros de demain, le petit soldat auquel on demande d'endurer toutes les fatigues, en temps de paix, dans ses grandes manœuvres, ni plus ni moins que s'il s'agissait de la guerre pour de bon.

Pauvre petit troupier, sois résignée pour toujours ; laisse ton cœur battre sous la lourde capote à l'idée des prochaines revanches, rêve, rêve aux batailles libératrices!

## LE MOUVEMENT DE NOS PORTS

Le tonnage des navires français et étrangers (entrées et sorties réunies) chargés dans nos ports maritimes l'an dernier est de 22.093.693 tonneaux.

Ce chiffre présente sur celui de 1892 une légère augmentation : 0.2 0/0; mais il reste encore bien inférieur à celui de 1891, qui était de 25.003.273 tonneaux.

Le port dont le tonnage a été en 1893, le plus élevé est celui de Marseille. 6.248.094 tonneaux ; viennent ensuite : le Havre avec 3.518.403; Bordeaux, 1,841.081; Dunkerque 1.658.947 ; Boulogne, 1,246,327 ; Rouen, 1,059,886 ; Calais, 1.001,011.

## Statistique des peintres et peintures

*La France* compte actuellement 22 357 peintres disséminés sur toute l'étendue du territoire, ce qui fait une moyenne de 260 peintre par département.

D'autre part, on a calculé que les toiles *agrémentées* (???) par tous ces peintres représentaient une étendue de 15 kilomètres carrés, se répartissant comme suit, d'après les genres :

| | | |
|---|---|---|
| Paysages | 2 kil. | 300 |
| Portraits | 1 » | 200 |
| Scènes militaires | 3 » | 900 |
| Scènes d'intérieur | 1 » | ... |
| Peinture décorative | 2 » | 200 |
| Peinture antiques | 3 » | 500 |
| Peintures diverses | 1 » | ... |

Que de maîtres, et que de kilomètres !

## LE CAS D'OUTREQUIN

Notre excellent confrère le *Progrès de la Somme* a demandé à un aliéniste distingué son avis sur le cas du déserteur Outrequin « l'homme des Bois » condamné par le Conseil de guerre de Lille et en faveur duquel les députés de la Somme, son pays, vont tenter une démarche collective. Voici la note que l'aliéniste a bien voulu rédiger:

»Il existe une folie des héréditaires ou des dégénérés, *Folie raisonnante*, de Legrand du Saule, folie lucide, c'est-à-dire *folie avec conscience*.

»Dans ce groupe doivent être rangés tous les malades que Esquirol avait désignés sous le nom de Monomanes, et que Fabret père désigne simplement et plus justement sous le nom de *dégénérés*.

»Parmi les Dégénérés, ceux qui sont atteints de *Phobie*, les *Phobes*, pour me servir du mot que Ball a créé, ne sont pas les moins intéressants.

»Parmi ceux-ci, il existe des kleptophobes (peur du vol), des pyrophobes (peur du feu), des claustrophobes (peur d'être seul dans des endroits restreints), des agorophobes (peur des espaces), etc., etc. et enfin, les *zoophobes* (peur des animaux).

»C'est parmi ceux-ci que nous devons, il nous semble, ranger le sujet qui nous occupe aujourd'hui. En effet, c'est uniquement parce que ce jeune conscrit a peur du cheval qu'il déserte. Il est plus que certain que s'il avait été appelé à servir dans l'arme de l'infanterie au lieu de celle de l'artillerie, il n'eut jamais déserté.

»Ce n'est pas un déserteur ordinaire. Ce dernier passe la frontière où il est à l'abri des recherches.

»Chez Outrequin, rien de semblable, il a peur du cheval, il se sauve, il ne sait pas où, il se réfugie dans un bois, là où infailliblement il doit être repris.

»La terreur qu'Outrequin éprouve pour le *cheval* est une terreur morbide. Il peut être intelligent, instruit même, et cependant être considéré comme un malade, sans tomber sous le reproche souvent adressé aux aliénistes de voir des fous partout.

»*Bien des gens vivant dans le monde sont* atteints de semblables folies, ce sont des phobes.

»Ils sont lettrés, occupent des situations qu'ils remplissent bien et sont cependant des malades éprouvant des *peurs* qu'ils ne peuvent vaincre, qu'ils déplorent qu'ils trouvent absurdes mais dont ils ne guérissent jamais.

» De nombreuses observations du docteur Magnan, à la clinique de Sainte-Anne, et du docteur Saury, confirment ces faits de zoophobie.

»Outrequin, à n'en pas douter, est un *zoophobe*. Il est certain que la démarche collective des députés de la Somme obtiendra un complet succès.»

## *Chronique du Sport*

### TIR

**Stand du Pré-Catelan à Tourcoing**

Ainsi que nous l'avions annoncé, le stand des *Francs-Tireurs du Nord*, au Pré-Catelan a été ouvert de nouveau dimanche dernier, suivant l'autorisation accordée par M. le Maire, dans son arrêté du 26 avril.

Mardi la commission s'est réunie pour élaborer le programme du concours international qui doit s'ouvrir le 13 mai ; le secrétaire a donné connaissance des prix jusqu'à ce jour parmi lesquels nous voyons :

Un vase japonais, don de M. Gauthier de Châteauneuf sur Loire (Loiret).

Une médaille d'argent, don de M. le général de France ; Un objet d'art don de M. Barrois, conseiller général ; Un sucrier en argent, don d'un anonyme.

Six cuillers à café argent, aux armes de la ville, dans un écrin, don de M. Duvillier, président du Cercle des Officiers. — Un portrait au crayon, don de M. Carlos Bifin fils. — Un réveil matin, don de M. P. Desart, d'Aulnoye,

Neuf autres prix d'une valeur de 200 francs offerts par les membres de la Commission.

D'autres dons sont annoncés; nous en publierons la liste prochainement, enfin tout promet un magnifique concours.

Avant de se séparer, la commission voulant témoigner toute sa reconnaissance à M. Dumortier-Jubaru, qui n'a pas hésité à faire les frais nécessaires, pour la réouverture du Stand, l'a nommé membre d'honneur de la société des Francs-Tireurs du Nord,

La Société des Carabiniers de Ecques (Pas-de-Calais) donnera son grand tir annuel le dimanche 3 juin.

### VÉLOCIPÉDIE

C'est dimanche 6 mai qu'a lieu la grande fête annuelle d'ouverture du Vélodrome. De grandes courses internationales seront données et l'élite des coureurs y participera.

Dès maintenant, le Grand-Prix comporte les engagements d'Henri et de Maurice Farman, Fossier, Echalié, Coquelle, Gaston Courbe-Doutrelon, Verheyen, Milo, Deville et Grotard. On peut présager une fête splendide.

— Par suite du mauvais temps, l'Administration du Vélodrome a dû remettre au dimanche 13 mai, jour de la Pentecôte, les fêtes qui devaient avoir lieu hier 3 mai.

**Calendrier des courses du mois de mai**

Sur piste : 3, Angers, Limoges ; 4, La Réole ; 6, Angers, Lille, La Bassée, Rennes ; 13, Bordeaux, Calais, Béthune, Lille, Clermont l'Hérault ; 14, Bayonne ; 20, Genève, Amiens, Quimper ; 27, Evreux, Saint-Omer, Bazas, Castres.

Sur route : 3, Paris-Beauvais ; 13, Milan-Turin ; 14, Paris-Mantes ; 19, Bordeaux-Paris.

### JEU DE BALLE

Voici le tableau des différentes luttes qui seront données à Lille jusqu'au 5 août 1894 :

Dimanche 13 mai, lutte entre Aniche, Cochet ; *Flines, Carin ; Lille, Bottin ; Lille, De* Bruyn.

Lundi 21 mai, lutte extraordinaire entre *Bruxelles, Dehandschutter ; Jeumont, Ruelle-Ansiaux.*

Dimanche 3 juin, concours d'honneur entre les sociétés 1 iloises.

Lundi 4 juin, lutte remarquable entre Framer es, Gaulet ; Lessines, Chanoine.

Dimanche 10 juin, concours spécial entre Ath. Lagache ; Lille, 1re partie.

Dimanche 17 juin, lutte particulière entre Charleroi, Beaudoux ; *Lille*, 2e partie.

Dimanche 24 juin, lutte entre Aniche, Cochet ; Ladouze, Legrand.

Dimanche 1er juillet, lutte spéciale entre Flines, Carin, Tournai, Coppez, Tourcoing, Vergucht.

Samedi 14 juillet, lutte extraordinaire entre Mons, A. Auquier, Valenciennes, Cressin.

Dimanche 15 juillet, grande revanche entre *Mons, A. Auquier, Valenciennes*, Cressin.

Dimanche 22 juillet, lutte intéressante entre Avesnes, Jonart, Blangies, Willot.

Dimanche 5 août, lutte curieuse entre les vieux joueurs de Curgies et les jeunes joueurs lillois.

Les cinq vétérans de Curgies comptent ensemble 250 printemps et ont un poids respectable de 550 kilos. Les Lillois comptent 90 printemps.

A partir du mois d'août, la commission dressera un nouveau tableau des différentes luttes qui auront lieu en août, septembre et octobre.

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing

commencera le

DIMANCHE 6 MAI

L'HOMME DE LA NUIT

PAR

Jules de Gastyne

# Chronique Régionale

**Un piège.** — Un de nos lecteurs nous signale un piège dans lequel bon nombre de gens sont tombés déjà et qui en tentera d'autres encore certainement si la presse ne met le public en garde contre ce genre d'exploitation.

On voit dans la quatrième page des journaux une annonce conçue à peu près en ces termes : « On demande pour un commerce agréable et lucratif une dame veuve, pouvant verser une caution minime.

Les lettres affluent ; on choisit les personnes les plus en fonds et les plus crédules. Il s'agit d'une succursale dépôt de tout petit détail ne nécessitant aucune mise de fonds au contraire, c'est la clientèle qui confie ses articles et valeurs.

Après avoir ébloui les gogos par un grand luxe la maison mère leur fait signer un *contrat des mieux combinés et on leur fait verser* une caution de 3000 francs non pas en banque mais dans la caisse de la maison, somme pour *laquelle on leur promet un intérêt de* 30 0/0 l'an.

On alloue 30 0/0 dit le contrat sur toutes les affaires à titre d'émoluments *à la gérante*. La maison mère créant par exemple 50 succursales touche ainsi 150 000 francs : en s'arrangeant de façon à ce que *la gérante soit* débitrice, la caution est vite engloutie.

Ce n'est pas plus malin que cela ! Mais la justice pourrait peut-être *avoir la curiosité* de connaître à fond ces agissements et si nous mettons nos lecteurs en garde contre les alléchantes *annonces qui pourraient les duper*, nous ne croyons pas cependant qu'on puisse laisser se continuer un trafic qui constitue une véritable escroquerie.

# Chronique Locale

## ROUBAIX

### Au sein du Conseil municipal

Une certaine agitation règne au sein de notre conseil municipal; cette perturbation qui peut être grosse de conséquences a troublé l'unité apparente de notre administration. Voici ce dont il s'agit :

Environ un an après les élections de mai 1892, M. O. Branquart, premier adjoint, fut forcé à la suite de différentes circonstances indépendantes de sa volonté, de vivre un peu à l'écart et de ne plus fréquenter assidument les réunions de commissions et du Conseil municipal.

Il y a quelque temps déjà, M. Branquart reprit activement la direction des affaires afférentes à son département, mais ne se trouvant *plus en communion complète d'idées avec ses collègues, il rencontra de sérieuses* difficultés dans l'accomplissement de son mandat. Le mauvais vouloir était évident; on le tenait en suspicion et l'adjoint Milbéo partageait, on ne sait trop pourquoi, sa disgrâce.

Sur ces entrefaites, la commission des attributions des adjoints se réunit et décida, sans *entendre les intéressés*, d'enlever les finances à M. Branquart, et de l'adjoindre comme deuxième adjoint de l'instruction publique à M. Trannoy, adjoint titulaire de ce département, d'enlever les travaux publics à M. Milbéo pour les donner à M. Désobry et de donner l'Etat-Civil, qui était attribué à M. Désobry, à M. Milbéo.

*Depuis cette délibération, M. Branquart* n'est plus convoqué à la réunion de la commission des finances et M. Désobry n'a plus à faire qu'à l'Etat-civil.

Jusqu'ici, aucune notification de ces différentes modifications n'a été faite aux adjoints intéressés, mais nous pouvons affirmer que sur un simple avis officieux, M. Milbéo a pris *la direction des affaires de son nouveau département*.

Il n'en est pas de même de M. Branquart lequel est bien décidé à demander une explication au maire M. Carrette et de plus à exiger que celui-ci prenne un arrêté pour lui retirer ses fonctions primitives, M. Branquart se basant sur ce fait que ses attributions premières ont été définies par un arrêté du maire et il estime qu'un arrêté seul peut les lui enlever.

M. Carrette prendra-t-il cet arrêté ? Toute la question est là, pourtant ce que nous pouvons *affirmer, c'est que* M. Branquart est décidé à protester de toutes ses forces et à provoquer une explication, lui donnant le motif de la décision prise par la commission des attributions.

Nous savons en outre, et de source certaine, que cette façon d'agir et du Maire et de la Commission est fortement désapprouvée par *plusieurs membres du Conseil qui, en cas* d'interpellation de la part de M. Branquart, se rallieront autour de lui.

## LA FÊTE DE JEANNE-D'ARC

L'*Avenir* a signalé déjà à ses lecteurs, le caractère absolument clérical que les organisateurs de la Fête de Jeanne-d'Arc veulent lui *donner, tout en ayant l'air d'agir par pur* patriotisme.

Une nouvelle preuve nous en est donnée ce matin par le *Journal de Roubaix*.

En deuxième page, ce journal publie les deux appels suivants : le premier émanant du président du Cercle Militaire, le deuxième émanant de l'Union des Patriotes. Ces deux *documents sont empreints en effet du plus* pur patriotisme comme on peut en juger à la lecture:

**La fête patriotique de Jeanne d'Arc.** — On nous communique la note suivante :

« Le Comité de l'Union des Sociétés patriotiques fait un chaleureux appel aux Roubaisiens pour célébrer dignement la fête de Jeanne d'Arc. Si jamais occasion s'est présentée pour unir tous les vrais patriotes dans une même pensée, c'est bien celle-ci.

« Jeanne d'Arc n'appartient à personne, elle est à la France entière qu'elle a sauvée. C'est pourquoi nous demandons à tous ceux qui ont à cœur l'amour de la Patrie, de participer à cette fête, sans distinction d'opinions ni de religions. Que les uns la fêtent comme patriotes ou comme militaires d'autres comme catholiques, peu importe, pourvu que la grande Française soit fêtée comme elle le mérite.

« Pour le Comité de l'Union des Sociétés patriotiques,

*Victor* DESPATURE

La fête de Jeanne d'Arc et l'« Union des patriotes. » — On nous prie d'insérer les lignes suivantes :

*Union des patriotes.* — On peut dire que c'est un véritable culte que le peuple de France a gardé pour Jeanne d'Arc. C'est qu'elle lui appartient *tout entière la noble guerrière*, qui alors que la noblesse était sans force, se précipita sur les champs de bataille où agonisait la patrie, et, en poussant le cri de guerre, rallia les combattants épuisés et les mena à la victoire Ce n'est que par le peuple que Jeanne fut soutenue, aussi l'aima-t-elle jusqu'à la fin ce bon peuple de France, pour lequel elle avait donné sa jeunesse, son sang, son *repos, son bonheur*, à qui elle apprit même aux heures les plus terribles à ne jamais désespérer, et pour lequel elle donna sa vie.

» Jeanne, la libératrice du territoire, est morte martyre pour avoir trop aimé sa patrie. La France entière se prépare à fêter cette grande patriote, aussi l'Union des Patriotes invite tous ses adhérents à pavoiser aux couleurs nationales, à illuminer leurs demeures le jour de la fête. Un punch sera donné par la Société au siège de chaque groupe.

» Les membres dont les groupes ne sont pas encore constitués sont invités à assister au punch organisé pour fêter Jeanne d'Arc, qui sera donné au siège social, *café Saint-Georges, le dimanche* 6 mai, à 7 heures. Prière de se faire inscrire au local. »

Mais si on lit au contraire l'article publié en première page sous la signature de *Jean de Réguini*, on voit de suite qu'il n'est question de rien moins que de supprimer la Fête nationale du 14 Juillet pour la remplacer par celle de Jeanne d'Arc.

*M. Jean de Réguini* appelle la prise de la Bastille, une gaminerie sauvage, qui ne rappelle que des *événements sanglants*, un exploit peu glorieux dont le souvenir ne fait qu'accentuer les rancunes.

Un peu plus loin, l'auteur de l'article demande que l'on crée une nouvelle décoration qui serait l'ordre national de Jeanne d'Arc.

Ainsi l'une des pages les plus glorieuses de notre histoire est effacée d'un trait de plume, et avec le souvenir de celle qui fut une victime des prêtres et de l'évêque Cauchon, on bat le rappel autour d'une fête dont le clergé a pris l'initiative.

Nous ne saurions trop le répéter, les républicains n'ont qu'à s'abstenir jusqu'au jour où le gouvernement et les Chambres auront fixé une date officielle pour fêter l'héroïque *Lorraine brûlée à Rouen* avec l'assentiment du clergé.

**Mort de M. Jean-Baptiste Duquesnoy, conseiller municipal.** — M. Jean-*Baptiste Duquesnoy, conseiller municipal*, est décédé à l'âge de 52 ans, à son domicile, angle des rues de l'Epeule et rue Watt, hier à 6 heures 50 du soir, de la maladie qui l'avait déjà mis dans un état assez inquiétant au mois de février dernier.

Duquesnoy avait été élu aux dernières élections municipales avec la liste du parti ouvrier.

M. Duquesnoy était le modéré du parti socialiste; bon et charitable il était aimé de tous ceux qui l'ont connu par sa loyauté et ses conseils qui malheureusement ne furent pas toujours écoutés au sein du conseil.

C'est un lutteur de la première heure qui disparait et nous manquerions à notre devoir en ne le saluant pas une dernière fois.

Les obsèques de M. Duquesnoy auront lieu dimanche après-midi.

**Arrestations.** — Les trois socialistes dont nous avons relaté hier les exploits, ont été reconnus ce matin pour être les nommés Achille Marius, 24 ans, débourreur, demeurant rue de la Chaussée, Louis Farvacque, chauffeur, demeurant rue Philippeville, 1 et Alexandre Kimpe, 23 ans, débourreur, demeurant rue d'Alger, 31.

Tous trois seront conduits à Lille dans la matinée.

**Une tentative d'évasion au poste de police du 2e arrondissement.** — Nous avons relaté hier matin l'arrestation d'un nommé Sturbeaut, artiste lyrique pris en flagrant délit, de vol sur la Grande-Place.

Le voleur avait été écroué au dépôt du 2e arrondissement ; mercredi après-midi l'agent Paris faisant une ronde aux chambres de sûreté aperçut Sturbeau en train de desceller le grillage de la fenêtre de sa prison.

Pour atteindre la fenêtre il avait placé les paillasses sur les autres et sur celles-ci le baquet. Il se trouvait seul dans le cabanon et allait certainement s'évader quand il fut surpris par l'agent.

On l'a écroué au dépôt de sûreté en attendant son tranfert à Lille.

**La tentative de meurtre de la rue du Coq-Français. — Etat de la victime.** — Mme Rotier, la victime de la tentative de meurtre de la rue du Coq-Français, est dans un état assez satisfaisant.

M. le docteur Delannoy qui la soigne espère que, si aucune complication ne survient, elle pourra se lever dans un mois environ.

**Vitres brisées.** — Le chariot de M. Michel fariner, qui de la Bassée à Lille en descendant hier après-midi la rue Neuve, a accroché les garde-soleil de MM. Thomas Denis et Arthur Dassonville.

M. Michel s'est arrangé avec eux pour payer les dégâts.

**Chute dans l'eau bouillante.** — Mercredi soir, rue de l'Alma, au n° 10 du fort Frasez, une petite fille, Hortense Watton, âgée de 3 ans, est tombée dans une cuve d'eau bouillante. M. le docteur Ballenghien, appelé aussitôt, a constaté de graves brûlures sur tout le corps et l'a fait admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu, où elle est entrée hier matin.

Son état est assez inquiétant.

**Etat du meurtrier de la rue Watt.** — Allard Diérick, qui après avoir voulu tuer sa femme, a tenté de se suicider, est toujours dans le même état qui, quoique grave, n'est pas désespéré.

La balle n'a pas encore pu être extraite.

**Concours colombophiles.** — Résultats du *concours de pigeons organisé par la Société « Les Voltigeurs de l'Enfer »*, 257 pigeons, à l'Enfer, rue Blanchemaille :

1er Prix. Mathon, 11 h. 55, 3 poules — 2e, Verroust, 6 p. — 3e, Boutehout, 4 p. — 4e, L. Renard 2 p. — 5e, D. Dancette, 4 p. — 6e, Deschamps, 1 p. — 7e, Verroust, 2 p. — 8e, Dujardin, 3 p. — 9e, J.-B. Niffle, 2 p. — 10e, Nieuverjans, 1 p. — 11e, J.-B. Fiffle, 2 p. — 12e, C. Dhondt, 2 p. — 13e, P. Masseb, 1 p. — 14e, J. Lequenne, 1 p. — 15e, A. Balsen, 1 p. — 16e Deschamps, 2 p.

17e prix, Ramsdam, 1 p — 18e, Ed. Dujardin, 1 p. — 19e, Preot, 1 p. — 20e, Debasque, 1 p. — 21e, Bauffant, 1 p. — 22e, Dancette, 1 p. — 23e, J. Debuchy — 24e, Ed. Dujardin — 25e, P. Masser.

Premier pigeon 878 mètres par minute.

**Résultat du concours de St-Just**, organisé par la Fédération Roubaisienne, chez Catel, angle des rues de Lannoy et Tilleul. — 298 pigeons lâchés à 9 h. 30. — Temps nuageux. Vent sud.

1er, Vanhorme 7 poules — 2 Vanbrun, 2 p — 3 Millecamps 5 p — 4 Millecamps 5 p — 5 Derriendt 6 p — 6 Herman 8 p — 7 Niffle J.-B. 4 p — 8 Vanbeumel 8 p — 9 Dhal 5 p — 10 Rabe 2 p — 11 Delobel 0 p — 12 Berton 1 p — 13 Verbauwede 2 p — 14 Breyne, 3 p — 15 Varrasse, 2 p — 16 Dubique J. 3 p — 17 Duvivier 2 p — 18 Varambeke 1 p — 19 Cruck, 2 p — 20 Delobel 0 p — 21 Maton H. 1 p — 22 Guesquière 1 p — 23 Lecomte 1 — 24 Lecomte 1 — 25 Verbert — 26 Guesquière — 27 Balcaen — 28 id. — 29 Bedu — 30 Vanheuverzwyn.

Arrivée du 1er pigeon à 11 h. 15, avec une vitesse de 1369 m.

Le dernier à 11 h. 18 avec une vitesse de 1310 m.

Distribution des prix, vendredi soir.

Dimanche 6 mai, concours chez Leuchaur, sur Clermont, 125 fr. prix d'honneur.

**Résultat du concours de St-Just** organisé par l'Union fédérale chez M. C. Declercq, rue Voltaire, 265 pigeons lâchés à 9 h. 30, temps nuageux, vent Sud (convoyeur Dedoncker.)

1er prix Foncard 1 p — 2e Massez 1 p — 3e Dujardin 2 p — 4e Deschamps 2 p — 5e C. Nys 2 p — 6e Haquette 1 p — 7e Verriest 1 p — 8e Verriest 3 p — 9e Dancette 1 p — 10e Dhondt 1 p — 11e Joseph Cools 3 p — 12e C. Cornille 1 p — 13e Mondelli 2 p — 14e J. Carette 2 p — 15e Duhamel 1 p — 16e E. Astier 2 p — 17e J. Dujardin 1 p — 18e P. Cosne 2 p — 19e E. Dujardin 2 p — 20e Lesfeld 2 p — 21e Masson 1 p — 22e Vandhondt